



MUSI2M

2024 - 2025

## MUSI2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### **Introduction**

Le master propose une offre de cours unique en Communauté française basée sur une pédagogie originale et dynamique grâce aux



6. **Être ouvert sur le monde culturel et socioprofessionnel** : Comprendre le monde culturel et le monde socioprofessionnel de manière à pouvoir s'y intégrer avec facilité et efficacité.

6.1. Analyser mais aussi concevoir, organiser et adapter des dispositifs culturels variés et des médiations ciblées pour des publics diversifiés ;

6.2.

S'insérer sagement à un environnement socioprofessionnel ;

6.3. Tisser des liens et interagir avec les opérateurs du monde culturel et patrimonial ;

6.4. Collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'adapter et négocier des manières de fonctionner.

7. **S'il choisit la finalité spécialisée : art et musique** : Cette finalité est axée sur la discipline propre de l'orientation, tout en proposant aux étudiants un choix de cours qui leur permet d'établir des ponts entre la musique et les arts visuels. Aussi, au terme de cette finalité spécialisée en art et musique, l'étudiant aura acquis des connaissances théoriques, pratiques et techniques bien précises dans le







**Finalité spécialisée : animation, gestion et musique [30.0]**

Cette finalité propose aux étudiants une formation axée sur les métiers de la musique. Gestion, critique, animation musicale sont les points forts de cette finalité organisée en collaboration avec l'Ecole de communication de l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

30 crédits à choisir parmi :

Bloc  
annuel  
1 2

**o Contenu:****⊗ Stages et pratiques disciplinaires**

⊗ LMUSI2896	Stages et pratiques disciplinaires en animation et gestion (musicologie)	Anne-Emmanuelle Ceulemans (coord.) Christophe Pirenne (coord.) Fanch Thoraval (coord.) Brigitte Van Wymeersch (coord.)	[FR] [q1+q2] [200h] [10 Crédits] 🌐	X	X
-------------	--	---	------------------------------------	---	---

**o De 20 à 30 crédits à choisir parmi :**

⊗ LCOMU1211	Théories en information et communication	Esther Haineaux (supplée Thibault Philippette) Thibault Philippette	[FR] [q2] [30h+20h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCOMU2221	Analyse des productions cinématographiques	Sébastien Fevry	[FR] [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCOMU2431	Journalisme et audiences : mesures , usages et engagement des publics	Gaspard Grosjean (supplée Olivier Standaert) Olivier Standaert	[FR] [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCOMU2605	Analyse des séries télévisées	Sarah Sepulchre	[FR] [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ MCOMU2703	Etudes culturelles	Chloé Colpé (supplée Sébastien Fevry) Sébastien Fevry	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LTHEA2223	L'institution théâtrale : gestion, médiation, programmation	Michael Delaunoy	[FR] [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X

## Finalité spécialisée : musique-musicologie [30.0]

Cette finalité offre aux étudiants la possibilité de poursuivre des études pratiques en musique qu'elles soient de l'ordre de l'interprétation (instrument, chant) ou de l'écriture (composition, analyse, etc.). Cette finalité est organisée en collaboration avec l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie).

Remarque : Ces unités d'enseignement faisant partie de l'offre de formation d'institutions partenaires du programme, il ne peut être garanti que celles-ci seront effectivement organisées. Il appartient à l'étudiant de vérifier, auprès de l'institution partenaire, si l'unité d'enseignement sera dispensée pour l'année académique concernée.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits à choisir parmi :

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

#### ⊗ Stages et pratiques disciplinaires

LMUSI2897	Stages et pratiques disciplinaires en musique pratique (musicologie)		(FR) [q1+q2] [200h] [10 Crédits] 🌐
-----------	--	--	------------------------------------

## Finalité spécialisée : interuniversitaire en musicologie historique et systématique [30.0]

Cette finalité est organisée en collaboration avec l'Université de Liège et l'Université libre de Bruxelles.

Remarque : Ces unités d'enseignement faisant partie de l'offre de formation d'institutions partenaires du programme, il ne peut être garanti que celles-ci seront effectivement organisées. Il appartient à l'étudiant de vérifier, auprès de l'institution partenaire, si l'unité d'enseignement sera dispensée pour l'année académique concernée.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

#### ⊗ Stages et pratiques disciplinaires

LMUSI2899	Stages et pratiques disciplinaires	Anne-Emmanuelle Ceulemans (coord.) Christophe Pirenne (coord.) Fanch Thoraval (coord.) Brigitte Van Wymeersch (coord.)	FR [q1+q2] [200h] [10 Crédits] 🌐	x	x
-----------	------------------------------------	---	----------------------------------	---	---

#### o Cours de l'ULiège

L [redacted] 10 à 15 crédits parmi



## Options et/ou cours au choix [15.0]

---

L'étudiant choisit :

- soit une option de 15 crédits;
- soit 15 crédits de cours au choix, en accord avec le secrétaire du jury.

*L'étudiant choisit une option ou des cours au choix pour un total de 15 crédits.*

- > [Option en histoire de l'art](#) [ prog-2024-musi2m-lmusi717o ]
- > [Option en animation et médiation](#) [ prog-2024-musi2m-lmusi718o ]
- > [Option en culture et communication](#) [ prog-2024-musi2m-lmusi719o ]
- > [Option en arts de la scène et du spectacle](#) [ prog-2024-musi2m-lmusi720o ]
- > [Option en cultures et éthique du numérique](#) [ prog-2024-musi2m-lfial800o ]
- > [Cours au choix](#) [ prog-2024-musi2m-lmusi725o ]

## Option en histoire de l'art [15.0]

---

Cette option propose différents cours d'histoire de l'art particulièrement axés sur l'art contemporain et d'avant-garde. Elle permet aux étudiants de renforcer leur connaissance dans les arts et d'établir des liens critiques et réfléchis entre le sonore et le visuel.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Au moins 15 crédits à choisir parmi les cours suivants :

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

---

**Option en animation et médiation [15.0]**

Cette option propose aux étudiants une formation à la médiation muséale, aux problèmes de communication et de gestion de la culture.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

15 crédits à choisir parmi les cours suivants :

Bloc  
annuel

1 2

**o Contenu:**

✂ LHAGI2500	<a href="#">Muséographie : Aspects organisationnels</a>	Joël Roucloux	[FR] [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ LHAGI2540	<a href="#">Muséologie : enjeux actuels</a>	Joël Roucloux	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ LHAGI2550	<a href="#">Médiation muséale et patrimoniale</a>		[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐	X	X
✂ LHAGI2560	<a href="#">Séminaire de méthodologie de la médiation muséale et patrimoniale</a>	François Maheu	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X

### **Option en culture et communication [15.0]**

---

Cette option vise à approfondir la réflexion dans les domaines de la culture, des médias, des loisirs, de l'industrie et de la communication qui leur sont associés.

- Obligatoire
  - ✂ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
  - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
  - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
  - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
  - Activité avec prérequis
  - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
  - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
-

### Option en arts de la scène et du spectacle [15.0]

---

Cette option propose aux étudiants une formation axée sur les arts de la scène et du spectacle, ce qui leur permettra d'approfondir leur connaissance des domaines de l'opéra, de la tragédie lyrique et du spectacle, par l'étude de leurs composantes extra-musicales (scénographie, esthétique, approche comparée, histoire de la mise en scène, etc.).

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis



## Option en cultures et éthique du numérique [15.0]

Le numérique a transformé nos vies et notre culture à tel point que tout se passe aujourd'hui dans « l'espace numérique » puisque notre propre espace, notre temps et notre existence sont tous profondément numérisés. Dans la « culture de la connectivité », le numérique est omniprésent, nous sommes, d'une manière ou d'une autre, toujours en ligne, tandis que la technologie n'est plus seulement « à portée de main », mais s'infiltré et fusionne déjà intimement avec nos pensées, nos sensations, et même nos corps.

L'option en cultures et éthique numériques propose des cours axés sur ces changements profonds apportés par le numérique dans tous les domaines de la vie et dans les disciplines universitaires. Elle invite les étudiants à réfléchir de manière critique et créative aux évolutions à grande échelle qui en résultent et les dote des compétences et des outils nécessaires pour aborder leurs sujets dans une perspective d'avant-garde, actuellement très nécessaire, véritablement efficace et globale.

Les sujets et les applications pratiques enseignés dans cette option ouvrent également le champ de nos domaines de spécialisation à des points de vue interdisciplinaires plus larges, nous rendant ainsi prêts à être professionnellement polyvalents et à réussir dans un monde numérique profondément transformé.

<https://sites.uclouvain.be/chairealtissia/>

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

○ LFIAL2010	Enjeux culturels et éthiques du numérique - Chaire Altissia	Cédric Byl	[FR] [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LFIAL2020	Code et Culture : Python pour les humanités numériques - Chaire Altissia	Isabelle Gribomont	[FR] [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	

### o Un cours parmi : (5 crédits)

⊗ LFIAL2630	Méthodes de traitement automatique du langage	Cédrick Fairon	[FR] [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
⊗ LFIAL2640	Introduction à la programmation en Python pour les sciences humaines	Louis de Viron Leonardo Zilio	[FR] [q2] [22.5h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LFIAL2650	Analyse critique de l'intelligence artificielle	Cédrick Fairon (coord.)	[FR] [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X



## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

**Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.**

## Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

## À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

## o Formation générale

✂ LFIAL1130	Littératures européennes : approche historique et comparée	Amaury Dehoux (supplée Hubert Roland) Charles Doyen Hubert Roland Marta Sábado Novau (coord.)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LFIAL1140	Histoire de l'art et de la musique	Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LFIAL1190	Introduction historique à la philosophie & Philosophie et éthique de l'environnement	Nathalie Frogneux Jean Leclercq	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐

## o Arts et civilisations

✂ LARKE1150	Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen	Laurent Verslype	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LARKE1151	Arts et civilisations : moyen âge et Renaissance	Ralph Dekoninck Ingrid Falque	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavalieri Jean Vanden Broeck-Parant	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly
✂ LARKE1553	Arts et civilisations : Égypte, Mésopotamie et Proche-Orient	Gaëlle Chantrain Jan Tavernier	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
✂ LARKE1554	Arts et civilisations : architecture de la Renaissance à nos jours	Caroline Heering	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
✂ LARKE1555	Arts et civilisations : Préhistoire et protohistoire	Nicolas Cauwe Jean Vanden Broeck-Parant	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly
✂ LARKE1556	Arts et civilisations : architecture de l'Antiquité et du moyen-âge	Jean Vanden Broeck-Parant	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
✂ LARKE1557	Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme	Alexander Streitberger	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
✂ LARKE1559	Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel	Alexander Streitberger	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
✂ LMUSI1511	Arts et civilisations : histoire de la musique	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐

✂ LARKE1120	Iconographie et iconologie	Marco Cavalieri Ralph Dekoninck	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	----------------------------	------------------------------------	-----------------------------

## o Musicologie

✂ LMUSI1100	Musicologie : méthodes scientifiques et travaux	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1+q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
✂ LMUSI1120	Analyse musicale et théorie. Fondements	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐
✂ LMUSI1130	Campus concert	Brigitte Van Wymeersch	FR [q2] [7.5h] [5 Crédits] 🌐
✂ LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1+q2] [15h] [5 Crédits] 🌐
✂ LMUSI1510	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1+q2] [15h] [5 Crédits] 🌐



## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## MUSI2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

*Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.*

*Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

*Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.*

#### SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2<sup>o</sup> cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2<sup>o</sup> cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

### Conditions d'accès spécifiques

1<sup>o</sup>

Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres	S'il a suivi (à partir de 2018-2019) : <ul style="list-style-type: none"> <li>la <a href="#">Mineure en musicologie</a></li> <li>le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a></li> <li>le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a></li> </ul>	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master  S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL - Louvain-la-Neuve) et de la Faculté de philosophie, lettres et sciences humaines Saint-Louis (PHLB - St-Louis Bruxelles)		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master
Autre bachelier UCLouvain	S'il a entamé au plus tard en 2017-2018 : <ul style="list-style-type: none"> <li>la <a href="#">Mineure en musicologie</a></li> <li>le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a></li> <li>le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a></li> </ul>	Accès direct	S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Autre bachelier UCLouvain	S'il a suivi (à partir de 2018-2019) : <ul style="list-style-type: none"> <li>la <a href="#">Mineure en musicologie</a></li> <li>le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a></li> <li>le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a></li> </ul>	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires intégrés</a> dans le programme de master  S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )

**Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)**

Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie		Accès direct	
Autre bachelier	S'il a entamé au plus tard en 2017-2018 : <ul style="list-style-type: none"> <li>le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a></li> <li>le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a></li> </ul>	Accès direct	
Autre bachelier	S'il a suivi (à partir de 2018-2019) : <ul style="list-style-type: none"> <li>le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a></li> <li>le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a></li> </ul>	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires intégrés</a> dans le programme de master (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
Tout autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )

**Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique**

Bachelor in de musicologie	Maîtrise du français de niveau B1 (CECR)	Accès direct	
Autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Bacheliers étrangers</b>			
Tout bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Accès sur dossier</a> ). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a> .

## Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

## Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
Toute licence		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Masters</b>			
<a href="#">Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a>		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> ) La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits.
<a href="#">Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, deuxième finalité</a>		Accès direct	Au terme du master 120, chaque finalité du <a href="#">Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a> peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.
Autre master	S'il a entamé au plus ur a entam	0.5 0.5   h W dbase	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a></li> </ul>		<p><a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a>)</p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>
Tout autre master		<a href="#">Accès sur dossier</a>	<p>En cas d'admission, programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a>)</p>
Masters non belges		<a href="#">Accès sur dossier</a>	<p>Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a>.</p> <p>En cas d'admission, maximum 60 crédits d'<a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Accès sur dossier</a>).</p>

## Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucun module complémentaire n'a été prévu par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience personnelle/professionnelle significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé (musique et/ou musicologie), peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

## Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

## Critères de recevabilité

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, pertinence des arguments, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be).

## PÉDAGOGIE

---

Le master 120 propose une pédagogie originale et dynamique : les liens avec l'Université de Liège, l'Université libre de Bruxelles et la haute école [IMEP](#) (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) nous permettent de développer une offre unique en Communauté française, axée sur une professionnalisation des compétences et des savoirs acquis durant le premier cycle, et ce, en fonction du profil de l'étudiant.

cycle, et ce, en

### **1. Autre(s) finalité(s) du même master 120**

Au terme du [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

### **2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)**

Ce programme de master n'offre pas de finalité didactique et ne conduit pas à l'obtention de l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS).

Pour l'obtention du titre d'agrégé, l'étudiant accèdera au [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#) à

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures (EHAC)

Responsable académique du programme: [Brigitte Van Wymeersch](#)

Jury

- Président: [Joël Roucloux](#)
- Secrétaire: [Brigitte Van Wymeersch](#)
- 3e membre du jury restreint: [Caroline Heering](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be)